GESTION DES RISQUES ACHATS

Anticipez les risques juridiques, réglementaires et numériques pour sécuriser vos achats publics

5 JOURS, 35 HEURES

LA FOLLE SEMAINE DES MARCHÉS PUBLICS

CODE : AFS07

Objectifs de la formation

Identifier et prévenir les principaux risques pénaux liés à la passation et à l'exécution des marchés publics.

Anticiper les contentieux et mettre en œuvre les bonnes pratiques pour sécuriser juridiquement vos procédures.

Intégrer les exigences du RGPD dans vos processus d'achat et de gestion des marchés.

Renforcer la prise en compte des enjeux de cybersécurité afin de limiter les risques opérationnels et contractuels.

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Cette formation s'adresse à toute personne amenée à prendre ses fonctions au sein d'un service achats ou d'une cellule de commande publique.

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Tarif général : 4 010,00 €HT

Les formations de ce parcours peuvent être suivies seules

Les acheteurs publics évoluent dans un environnement où les risques se multiplient : contentieux, responsabilité pénale, protection des données ou encore cybersécurité. Cette sélection de formations vous apporte les outils et les méthodes nécessaires pour identifier les zones de vigilance, prévenir les incidents et renforcer la sécurité de vos procédures.

► Accéder à la brochure de la Folle Semaine des Marchés Publics

LUNDI 30 NOVEMBRE 2026 : CONFÉRENCE

Plus d'informations à venir prochainement

► Visualiser le programme détaillé

MARDI 1ER DÉCEMBRE 2026 : LE RISQUE PÉNAL DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Anticiper et gérer les différents risques pénaux dans les marchés publics

- Identifier la multiplicité des acteurs concernés dans une procédure pénale
- Nommer les infractions menant à des infractions pénales dans les marchés publics
- Enumérer les risques aux différents stades de la procédure de passation du marché
- Déterminer son statut administratif pendant l'enquête

► Visualiser le programme détaillé

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2026 : ANTICIPER ET GÉRER LES CONTENTIEUX DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Sécuriser juridiquement vos procédures

- Appréhender les obligations des acheteurs quant à la mise en œuvre des principes de publicité, de transparence et d'égalité de traitement des candidats dans les procédures de mise en concurrence
- Cerner les différents types de recours possibles avant et après la signature d'un marché public
- Identifier les risques contentieux en cours d'exécution des marchés publics

► Visualiser le programme détaillé

JEUDI 3 DÉCEMBRE 2026 : CYBERSÉCURITÉ : PRÉVENEZ LES RISQUES CYBER DANS VOS MARCHÉS PUBLICS

Intégrer la cybersécurité dans ses processus achats

- Appréhender les enjeux de la cybersécurité appliquée aux marchés publics
- Identifier les obligations de l'acheteur public en matière de cybersécurité
- Identifier les procédures de détection et de signalement des incidents de cybersécurité
- Identifier les exigences techniques et fonctionnelles d'un appel d'offres de cybersécurité

► Visualiser le programme détaillé

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2026 : APPLIQUER LE RGPD DANS VOS PROCESSUS D'ACHATS PUBLICS

Respecter la réglementation dans ses procédures de marchés publics

- Identifier les points-clés du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés
- Intégrer le RGPD dans la gestion des marchés publics
- Déterminer les modes de traitement des données à caractère personnel
- Définir le rôle du DPO dans les processus d'achats

► Visualiser le programme détaillé

Dates

Paris

30/11-04/12/2026

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.